Validation interne des acquis professionnels (VIAP)



Le référentiel de validation interne des compétences et d'acquis professionnels

Cadre opérationnel (niveau IVA)

Filière management opérationnel



Sommaire

Avant-propos

p.3

■ A quoi sert le référentiel de validation ?

- p.4
- Les éléments de contenu de l'emploi repère
- *p.5*

 Le principe de validation dans l'emploi repère

p.6

- Les compétences clefs de l'emploi repère
- p.7

Les activités de l'emploi repère

p.10

- Les activités référencées
- Les activités non référencées réalisées en fonction du contexte d'exercice de l'emploi
- Les acquis formalisés de la formation et de l'expérience





Avant-propos

- L'emploi repère de cadre opérationnel se situe au premier niveau des emplois de la filière management opérationnel. Il comprend deux fonctions:
 - ✓ Le cadre opérationnel « animateur d'équipe professionnelle »;
 - ✓ Le cadre opérationnel « adjoint au directeur d'agence locale pour l'emploi ».

Depuis 2006, l'offre de service évolue avec la mise en place du suivi mensuel personnalisé, et/puis des parcours personnalisés .

- Ce référentiel introduit les évolutions déjà constatées du métier ainsi que les changements induits dans le contexte du travail.
- La commission de validation appréciera la validation de vos acquis et compétences en prenant en compte l'intégration progressive dans votre pratique professionnelle de ces évolutions.
- >Vous pouvez illustrer votre pratique à l'aide de situations professionnelles que vous rencontrez au quotidien.



A quoi sert le référentiel de validation ?

Pour l'agent

Il sert à construire son dossier de validation en lui permettant de décrire sa pratique professionnelle pour valoriser les compétences et les acquis professionnels de son emploi.

Pour l'encadrement

> Il sert à identifier le niveau requis pour attester de la réalisation des activités lorsque l'agent le sollicitera.

Pour la commission régionale de validation

> Il sert à évaluer si le candidat possède les compétences et les acquis professionnels nécessaires à la validation dans son emploi.



Les éléments de contenu de l'emploi repère

Le contenu de l'emploi se caractérise par :

Des compétences clefs

Définition : ensemble des « ressources », connaissances, savoir-faire, que la personne mobilise pour agir avec compétence.

Il s'agit de compétences incontournables et caractéristiques de l'emploi, qu'il faut posséder pour être validé dans son emploi. Elles sont mobilisées dans les activités référencées et/ou dans d'autres activités exercées réalisées en fonction du contexte d'exercice de l'emploi pour répondre à la demande de l'Établissement.

Elles s'identifient et s'évaluent à travers l'ensemble des activités et situations professionnelles.

Le référentiel de validation :

- permet d'évaluer les compétences et les acquis professionnels à partir de la description de l'activité;
- donne des éléments de contenu de l'emploi ;
- précise les critères objectifs pour orienter la constitution du dossier de validation et fonder la décision de la commission régionale de validation.

Un ensemble d'activités

Les activités référencées

Exprimées sous forme de finalité vers le client interne ou externe : elles définissent le cœur de métier au sein de la filière. Elles doivent pouvoir être mises en œuvre par l'ensemble des agents.

Les activités non référencées

Exercées dans le cadre de l'emploi mais non référencées. Elles dépendent des spécificités des publics, des missions, des évolutions et du contexte d'exercice des activités. Néanmoins, elles répondent à la demande ou à un besoin de l'Agence et doivent être en lien avec les compétences clefs requises dans l'emploi repère.

Des acquis formalisés de l'expérience et/ou de la formation que l'agent souhaite valoriser.



Le principe de validation dans l'emploi repère

La validation interne des compétences et d'acquis professionnels s'effectue à partir :

- des activités réalisées :

L'évaluation de ce champ permet de mettre en évidence le spectre des activités réalisées par l'agent dans son emploi et d'apprécier le niveau de maîtrise des activités ;

- de la description de la pratique professionnelle :

La description de la manière de procéder permet de souligner la présence ou non des compétence clefs et de préciser le degré de maîtrise des compétences clefs mobilisées dans la mise en œuvre des activités et situations professionnelles ;

- des acquis formalisés de la formation et de l'expérience que l'agent souhaite valoriser ; il s'agit des titres et diplômes obtenus, des actions de formation initiales ou continues, ainsi que de l'expérience professionnelle hors ANPE, en lien avec l'emploi.

A noter

Cette validation s'appuie sur le dossier écrit et le cas échéant sur les compléments recueillis lors de l'entretien.



Les compétences clefs de l'emploi repère

A noter

La maîtrise de l'ensemble des compétences clefs est une condition indispensable pour être validé. Pour réaliser les activités demandées par l'Établissement dans le cadre de leur emploi, les agents doivent mobiliser des compétences, c'est-à-dire des ressources personnelles (connaissances, savoir-faire, etc.) ou des ressources de leur environnement local. Pour chaque emploi, le référentiel présente les compétences clefs, caractéristiques du niveau d'emploi dans la filière métier.

Les compétences clefs identifiées pour l'emploi de cadre opérationnel sont :

- « Maîtriser l'analyse de son environnement pour organiser, déployer l'offre de services »
- « Maîtriser l'organisation des activités et du fonctionnement de l'équipe »
- « Maîtriser le pilotage de production (analyser, décider, mettre en œuvre et évaluer) »
- « Maîtriser la coordination et l'animation d'une équipe de travail »

Le référentiel de validation précise pour chacune des compétences clefs :

- Des exemples d'activités et de situations professionnelles dans lesquelles la compétence clef se mobilise, permettant à l'agent de décrire sa pratique professionnelle lorsqu'il y est invité dans le dossier de validation;
- Des critères d'appréciation de la commission de validation permettant :
 - − à l'agent d'identifier le niveau d'exigence requis pour maîtriser la compétence ;
 - à la commission régionale de validation d'organiser son analyse du dossier et de fonder son évaluation;
 - au responsable d'attester la réalité de la pratique professionnelle.

C'est à partir de la description des activités et de l'analyse de sa pratique professionnelle que seront identifiées les compétences mises en œuvre et que la commission évaluera si l'agent maîtrise les compétences clefs de l'emploi.

La situation professionnelle est un ensemble d'éléments qui précise le contexte dans lequel se réalisent les activités et se mobilisent les compétences. Elle se caractérise par un lieu d'exercice, par la nature de la relation d'exercice (avec qui et pour qui on fait l'activité) ou par un ensemble coordonné d'actes professionnels.

Ces compétences clefs s'identifient et s'évaluent dans la description des activités et des situations professionnelles.



Les compétences clefs de l'emploi repère

	mulation la compétence clef	Exemples d'activités et de situations professionnelles dans lesquelles elle se mobilise	Sur quels critères la commission l'évalue ?
C1	Maîtriser l'analyse de son environnement pour organiser, déployer l'offre de services	Dans les activités et les situations professionnelles liées à la préparation de l'action, au suivi des actions engagées • Travail d'analyse de l'environnement de l'unité, du processus de production services, de l'analyse du marché du travail, de propositions d'amélioration (pour formaliser un projet, une organisation interne, distribuer des activités, clarifier les activités assignées, élaborer le planning) • Réunions de travail avec le réseau interne et les partenaires (participation à la réflexion et à la formalisation de plans d'action, de propositions d'amélioration, de construction d'un PPL) • Participation à la définition de la stratégie de l'ALE en adaptant le schéma de délivrance des services au contexte local	La commission de validation appréciera la manière dont : • Vous utilisez les techniques et méthodes d'analyse de situation • Vous recherchez auprès de différentes sources (internes, externes) les éléments d'information sur l'environnement, les traitez (analyse stratégique, mise en perspective) • Vous réalisez un diagnostic de situation • Vous mobilisez des ressources (sources d'information, acteurs, moyens) internes et ou externes • Vous tirez les enseignements des actions et les mettez à disposition des agents, de l'ELP, de votre supérieur hiérarchique • Vous proposez des actions valorisantes mobilisant l'équipe sur un projet commun
C2	Maîtriser le pilotage de production de services (analyser, décider, mettre en œuvre et évaluer)	Dans les activités et les situations professionnelles liées à la mise en œuvre des orientations, des actions, à l'accompagnement des agents, au suivi des actions engagées • Suivi et pilotage de la production de services, des portefeuilles (demandeurs et offres) des conseillers (entrées sorties, analyses quantitatives et qualitatives, actions concourant à l'embauche) • Conduite d'entretien avec un agent, un partenaire, un client (arbitrage, prise de décisions, négociation, ajustement, régulation, reporting à son N+1) • Préparation, conduite et suivi de réunion en ALE et hors ALE (Participation à l'ELP et par délégation à l'EDD, avec le réseau interne, externe) • Processus d'évaluation et suivi d'activité (pilotage de l'autonomie/initiative, gestion de « crise », de conflits, suivi de l'avancement des chantiers en cours, anticiper les nouveaux, évaluer le niveau d'atteinte des résultats et les impacts sur l'emploi des activités réalisées, mise sous contrôle interne de l'activité,	La commission de validation appréciera la manière dont : • Vous identifiez les forces et faiblesses de votre environnement • Vous fixez et actualisez les priorités • Vous mettez en œuvre des actions de régulation et de contrôle interne • Vous évaluez régulièrement l'avancée des actions, mesurez les écarts entre réalisé et prévu, mettez sous tension les risques • Vous ajustez les plans d'action, en tenant compte des modifications de l'environnement et des aléas • Vous reportez à votre N+1

Les compétences clefs

Formulation de la compétence clef		Exemples d'activités et de situations professionnelles dans lesquelles elle se mobilise	Sur quels critères la commission l'évalue?
С3	Maîtriser l'organisation des activités et du fonctionnement de l'équipe	 Travail d'analyse des processus de production (pour répartir les activités, clarifier les activités assignées, élaborer le planning) Constitution, équilibrage des portefeuilles Conduite de groupes de travail centré sur l'organisation Organisation du suivi de l'activité individuelle et collective de l'équipe, ajustements d'actions, mesures correctives sur des points de fragilité repérés Réajustement des organisations en fonction des résultats et des objectifs 	La commission de validation appréciera la manière dont : - Vous affectez les activités à une personne, une équipe en ayant clarifié le rôle et les responsabilités de chacun - Vous proposez des améliorations dans le fonctionnement de votre équipe - Vous organisez régulièrement et de manière structurée le reporting des activités confiées et ou déléguées - Vous organisez, entretenez et faîtes vivre les échanges, les retours d'expériences et analyses de pratiques internes - Vous équilibrez et vous rationalisez le temps consacré à la production de service et aux actions de management
C4	Maîtriser la coordination et l'animation d'une équipe de travail	 Préparation, conduite et suivi de réunion de l'équipe (rédaction de comptes rendus, conclusions d'entretiens) Animation de réunions (d'information, de décision, de production) Conduite d'entretiens et accompagnement des compétences (fixation et clarification des objectifs de production, affectation planning, de point d'étape dans le parcours de professionnalisation des agents, de suivi d'activité, de reporting, d'accueil d'un nouvel arrivant, d'accompagnement en situation de travail) Échanges au quotidien avec les agents : mise en commun des finalités, des informations nécessaires au développement du professionnalisme, anticipation des conflits Organisation de retour d'expérience 	La commission de validation appréciera la manière dont : • Vous vous assurez auprès de chacun des membres de votre équipe de la compréhension et du partage des objectifs, des orientations, des enjeux et des rôles assignés • Vous entretenez la motivation des agents en expliquant, en informant, en accompagnant l'action par un appui pédagogique aux moments critiques • Vous communiquez à votre équipe les avancées sur les actions, les résultats • Vous mesurez la contribution de chacun à l'atteinte des résultats collectifs • Vous prenez les décisions et rendez les arbitrages dans votre champ de responsabilité



A1	Organiser et piloter l'activité de son équipe
A2	Développer la compétence individuelle et collective de l'unité
АЗ	Organiser les relations de travail avec le réseau interne
A4	Contribuer à la conception du PPL et à l'organisation de l'unité
A5	Contribuer à la performance de l'ELP
A6	Piloter le processus de production de services
A7	Formaliser et mettre sous contrôle l'activité des prestataires
A8	Contribuer au développement du partenariat
A9	Construire et piloter la relation clients

A10	Contribuer à la construction et au pilotage du budget de fonctionnement et d'intervention
A11	Assurer la maintenance (mobilier et immobilier) et la sécurité des personnes et des biens
A12	Contribuer à la politique RH de l'ALE
A13	Réaliser ou faire réaliser des actions de communication
A14	Contribuer à l'évaluation des résultats de l'unité
A15	Mettre en œuvre et piloter la démarche qualité

Le référentiel de validation définit pour chacune des activités :

- Des sous activités permettant à l'agent de s'assurer qu'il réalise bien l'activité définie.
- Des critères d'appréciation de la commission de validation permettant :
 - à l'agent d'identifier le niveau d'exigence requis pour maîtriser l'activité ;
 - au N+1 d'identifier le niveau requis pour attester la réalisation de l'activité;
 - à la commission de validation de fonder son évaluation lors de l'analyse de dossier, et le cas échéant d'organiser son questionnement lors de l'entretien.
- Des exemples d'éléments à présenter permettant à l'agent de décrire sa pratique professionnelle lorsqu'il y est invité dans le dossier de validation.



Ouelle est l'activité?

Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?

Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle

Organiser et piloter l'activité de l'équipe

- Définir et communiquer les résultats attendus, les objectifs, les moyens et méthodes nécessaires aux productions à réaliser
- Planifier les actions et répartir les activités en identifiant les charges et les moyens disponibles, en prenant en compte les astreintes et priorités, en affectant les ressources en fonction des priorités et en réajustant selon les aléas
- Fixer les règles de fonctionnement, faire appliquer les règles en matière de gestion de la liste
- Alerter et rendre compte sur l'utilisation des ressources
- Mettre en place les actions définies, les modalités d'échange et de suivi
- Organiser le travail d'échanges et d'informations entre les agents sur les actions à déclencher pour faciliter l'articulation entre le portefeuille des offres et le portefeuille des demandeurs
- Évaluer la portée des actions, et mesurer les résultats collectifs des entretiens de suivi
- Apporter les corrections nécessaires

La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous :

- Vous définissez et répartissez les rôles
- Vous évaluez et prenez en considération le nécessaire équilibre entre les budgets temps contraints et pro-actifs (pour favoriser la possibilité pour les conseillers de travailler sur les portefeuilles)
- Vous réagissez aux aléas en proposant des hypothèses de remplacement
- Vous mettez en place le suivi et l'évaluation des actions (construction d'indicateurs, mise en place de tableaux de bord....)
- Vous organisez le reporting des agents (pour partage d'information, mutualisation d'actions, développement de compétences...)
- Vous combinez actions, plans d'actions, ressources internes, externes ajustés aux problématiques identifiées des « entrées et sorties » des portefeuilles
- Vous intégrez la prise en compte « des risques » et anticipez sur les dysfonctionnements potentiels, les modes dégradés pour assurer la continuité du services en cas d' absences prévisibles ou non prévisibles
- Vous mettez en place des mesures correctives (repérage et analyse des dysfonctionnements, proposition d'amélioration) pour accélérer le retour à l'emploi
- Vous présentez et faites partager les règles de fonctionnement locale, les engagements, les modalités de fonctionnement

- Le pilotage des portefeuilles des conseillers référents (affectation, équilibrage, organisation des activités)
- Une mesure d'écart entre le prévu et le réalisé
- Une rotation des agents sur différents postes
- · Les outils de compilation des budgets temps
- Les priorités de programmation des activités



Sur quels critères l'apprécie

la commission régionale de validation ?

A2	Développer la compétence individuelle et collective de l'unité Contribuer aux choix d'organisation favorisant l'autonomie, l'initiative et l'innovation Clarifier les rôles et les responsabilités Analyser les besoins d'accompagnement (exprimés ou non) Proposer les réponses pertinentes et mettre en place les modes de contractualisation des actions Mesurer la progression et les résultats obtenus	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous organisez les entretiens de suivi d'activité • Vous apportez des réponses ajustées aux besoins identifiés (formation, tutorat) • Vous favorisez le partage d'information, le mutualisation d'actions favorisant l'articulation entre offres et demandeurs au sein de réunions d'équipe • Vous développez les échanges de pratique et les retours d'expériences • Vous utilisez les méthodologies de résolutions de problèmes, les techniques de conduite de projet	 Un entretien de retour de formation L'intégration d'un nouvel arrivant L'accompagnement des agents La conduite du changement
А3	Organiser les relations de travail avec le réseau interne • Fédérer le réseau interne autour des résultats à atteindre • Proposer des services et des moyens au sein du réseau interne	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous intégrer les spécificités de l'environnement interne dans votre fonctionnement • Vous mobilisez de façon efficiente les ressources internes • Vous conduisez un groupe de travail • Vous faites référence au schéma de délivrance des services • Vous avez intégré le reporting en continu et vous avez fait un bilan global d'action	 Des cas concrets de mobilisation de ressources internes Un document de reporting au DALE en cas de représentation Une conduite de groupe de travail et /ou de chantiers transversaux



Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle

Quelle est l'activité?

	Quelle est l'activité?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A4	Contribuer à la conception du PPL et à l'organisation de l'unité • Assurer la veille interne et externe • Tirer les enseignements des actions passées • Analyser les processus, les activités en intégrant les évolutions et les contraintes • Mesurer les impacts sur les processus, les activités, les compétences • Proposer des hypothèses d'orientation et/ou d'organisation de son équipe	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous compilez et analysez les éléments de connaissance de votre environnement • Vous associez le collectif à la réflexion • Vous construisez les indicateurs de suivi de l'état du marché du travail • Vous participez à des groupes de travail transversaux • Vous préparez et présentez des dossiers techniques	 Un schéma établi de délivrance des services Une présentation du réseau d'entreprises partenaires et votre manière de l'utiliser Des outils d'analyse du Marché du Travail Les actions prioritaires de votre équipe /le PPL
A5	Contribuer à la performance de l'ELP Contribuer à l'élaboration d'un plan commun de gestion des ressources humaines, financières et matérielles Communiquer régulièrement sur l'avancée de travaux,des résultats de son activité, des chantiers dont on a la charge	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous travaillez en coopération, en co-production avec vos pairs dans le cadre de l'instance de pilotage • Vous partagez vos expériences, vos réalisations avec vos pairs • Vous recueillez les informations, les expériences pour corriger votre action	 Un tableau de bord de suivi de l'activité Une description d'une situation significative Un suivi de dossier Un relevé de décisions sur les actions correctives à engager



	Quelle est l'activité?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A 6	Piloter les processus de production de services • Vérifier que le plan de progrès local et les objectifs sont compris • Définir en fonction du diagnostic les actions pertinentes à mettre en œuvre • Piloter les portefeuilles des conseillers (constitution, équilibrage, entrées, sorties, analyses quantitatives et qualitatives) • Procéder aux actions, leviers à enclencher selon la problématique analysée • Mettre en œuvre et suivre les engagements de résultats • Évaluer les actions menées dans le cadre du PPL	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous formalisez et pilotez des plans d'action • Vous portez les décisions prises en ELP, du DALE • Vous impliquez les agents sur la mise en place et le suivi des engagements, vers l'atteinte des résultats • Vous mettez sous contrôle interne l'activité de votre équipe • Vous organisez le suivi des actions , le suivi des mouvements des portefeuilles, • Vous mettez en évidence les dysfonctionnements et proposez des mesures correctives • Vous aidez les agents à organiser leur temps, déterminer leurs priorités, organiser des entretiens de reporting	 Un bilan formalisé du PPL précédent Un support formalisé de reporting Une analyse des mouvements des portefeuilles, une typologie des situations identifiées, les solutions apportées (singulières et /ou collectives) Des actions permettant de maintenir l'approche collective et individuelle
Α7	Formaliser et mettre sous contrôle l'activité des prestataires • Valider la qualité des prestations en regard du cahier des charges • S'assurer du respect des règles de facturation • Assurer le reporting auprès des directions concernées en cas de dysfonctionnements repérés	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous sélectionnez les prestataires en fonction des activités proposées et des publics ciblés • Vous mettez en place un dispositif de veille (régularité et qualité des bilans des prestations) • Vous réajustez les demandes en fonction des bilans précédents	 Un bilan d'évaluation de prestation Un choix argumenté d'indicateurs de suivi retenu



	Quelle est l'activité?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A8	Contribuer au développement du partenariat Définir des plans d'action partagés avec les partenaires Proposer des actions cohérentes et de proximité en direction des clients Mettre en œuvre des actions en identifiant les priorités en relation avec les partenaires Suivre et évaluer la pertinence des actions menées	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous Identifiez les partenaires potentiels • Vous sollicitez les partenaires • Vous contribuez à l'élaboration de convention • Vous montez des actions communes cohérentes et de proximité en direction des clients • Vous formalisez vos relations avec les membres du SPE • Vous assurez le suivi quantitatif et qualitatif du partenariat	 Un modèle de convention établie et les règles et modalités de négociation mises en œuvre Les indicateurs de suivi du partenariat et les outils d'alerte mis en place
А9	Construire et piloter la relation client Identifier et analyser la clientèle de l'ALE (entreprises, demandeurs) Développer l'expertise sectorielle et définir les modalités d'intervention Mener des actions spécifiques en fonction des ressources disponibles et mobilisables, des analyses qualitatives des portefeuilles de demandeurs Traiter les situations de conflit	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous conduisez une analyse stratégique de votre environnement en intégrant les enjeux et les tendances d'évolution • Vous contribuez aux opérations de communication et de fidélisation de la clientèle entreprise • Vous appréciez une situation d'urgence • Vous mettez en place dans les délais les plus brefs des actions de traitement • Vous formalisez et utilisez les retours d'expérience	 Une démarche pro active envers les clients Un projet de développement Un exemple de résolution de conflits



	Quelle est l'activité?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A10	Contribuer à la construction et au pilotage des budgets de fonctionnement et d'intervention Contribuer à la construction du budget de fonctionnement et d'intervention en fonction des objectifs définis et des moyens disponibles Contrôler la consommation des crédits en lien avec les réalisations dans le respect des règles budgétaires Préparer les décisions modificatives	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous maîtrisez les règles de base de transfert entre comptes et chapitres • Vous réalisez des tableaux de suivi des budgets • Vous optimisez les budgets de fonctionnement • Vous utilisez les outils AGIR, inforservice • Vous respectez les règles de comptabilité publique	Un tableau de suivi des budgets Un modèle d'arbitrage
A11	Assurer la maintenance (mobilier, immobilier) et la sécurité des biens et des personnes - Contribuer à l'application des règles d'hygiène et sécurité	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : Vous appliquez ou faites appliquer les règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement Vous appréciez la nature et l'importance de l'entretien ou de la réparation d'un bien immobilier et mobilier	 Une planification de travaux d'entretien, Un contact avec un fournisseur Une action de mise en conformité avec les règles d'hygiène ou de sécurité (local fumeur)
A12	Contribuer à la politique RH de l'ALE Contribuer à la décision d'attribution des parts variables et à l'octroi des congés Alerter sur les difficultés rencontrées Proposer les réponses pertinentes	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous maîtrisez les circuits, les procédures, les outils opérationnels pour la gestion des RH • Vous apportez des réponses adaptées aux besoins identifiés (formation, tutorat) • Vous faites respecter les règles établies	Une action mise en œuvre pour accompagner les agents en difficulté, de nouveaux recrutés Une demande de congé



	Quelle est l'activité?	Sur quels critères l'apprécie la commission régionale de validation ?	Exemples permettant d'analyser la pratique professionnelle
A13	Réaliser ou faire réaliser des actions de communication Définir les objectifs, les cibles Définir les caractéristiques techniques et de contenu de la manifestation Etablir un planning des actions à conduire et faire des points d'avancement Coordonner l'action de différents intervenants internes et externes	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : Vous tenez compte des besoins de vos clients Vous maîtrisez les techniques de communication Vous vérifiez l'appropriation des conditions de réussite (complémentarité des compétences, planification contrôle des coûts et délais)	Une action de communication réalisée (forum emploi, séminaire, liés à un plan d'action)
A14	Contribuer à l'évaluation des résultats de l'unité (résultats, activités, coûts) Recueillir les informations caractérisant l'activité interne en utilisant les indicateurs définis Produire les tableaux de bord et les statistiques Vérifier la cohérence des données en croisant les informations Mettre à disposition les résultats de l'analyse	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : • Vous sélectionnez les sources d'information • Vous construisez des requêtes • Vous commentez les données issues de l'analyse des indicateurs • Vous fournissez les éléments d'appréciation permettant les décisions relatives à la répartition et aux ajustements des ressources	 Des exemples d'évaluation de résultats, des activités, des coûts Des éléments d'aide au choix d'actions de régulation
A15	Mettre en œuvre et piloter la démarche qualité Contrôler le respect des procédures de traitement et de recueil d'informations Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs et mettre en évidence les écarts relevés Identifier les éléments à mettre sous contrôle	La commission régionale de validation appréciera la manière dont vous : Vous tenez compte des besoins de vos clients Vous repérez les manques Vous avez une vision claire et synthétique de l'état d'avancement de la qualité du service rendu Vous rédigez et communiquez les rapports de synthèse	Un accompagnement de la démarche Une production de tableaux, de note d'alerte,



Les autres activités réalisées dans l'emploi mais non référencées En fonction du contexte d'exercice de leur emploi les agents peuvent réaliser régulièrement d'autres activités :

- Des activités régulièrement exercées dans le cadre de l'emploi :
 - qui répondent à la demande de l'Établissement, mais non référencées dans les activités ;
 - qui mobilisent les compétences clefs de l'emploi ;
 - qui peuvent être complémentaires aux activités listées **ou constituer** l'essentiel des activités mises en œuvre.
- Exemples d'activités :
 - Les activités peuvent provenir des activités du conseil à l'emploi, de l'appui et gestion, du système d'information ou être exercées dans un contexte particulier_externe ou interne à l'établissement et/ou être liées à une évolution récente du métier.

A NOTER

Si l'agent souhaite les valoriser, il devra être en mesure de démontrer le lien qui existe avec les caractéristiques de l'emploi repère en précisant pour chacune des activités, le contexte, la manière de procéder, les résultats obtenus, les enseignements tirés...



Les acquis formalisés de la formation et de l'expérience

Des éléments formalisés d'acquis de l'expérience et/ou de la formation que l'agent souhaite valoriser et pour lesquels il peut démontrer la plus-value qu'ils représentent pour tenir l'emploi.

Les validations obtenues

Les diplômes, validation des acquis de l'expérience, attestations d'acquis, équivalence.

Les formations suivies

Formation initiale, formation continue (contenu, durée, organisme de formation...)

Les expériences professionnelles

En lien avec l'emploi.

A NOTER

Si l'agent souhaite les valoriser, il devra être en mesure de démontrer l'intérêt qu'ils représentent pour l'exercice de l'emploi

